

La Ville d'Alma dépose ses états financiers 2020

Alma, le 7 juin 2021 – Le rapport financier 2020 de la Ville d'Alma, vérifié par la firme MNP et présenté lors de la séance ordinaire du 7 juin 2021, affiche à nouveau cette année un résultat positif avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 5 785 756 \$ sur un budget d'exploitation de 69,8 millions de dollars.

La pandémie a eu un impact non négligeable sur plusieurs facettes du budget municipal de 2020. Certains résultats ont été fort différents de ce que nous avons anticipés lors de l'élaboration du budget. Cependant, les impacts les plus importants se sont fait sentir au niveau du Service des loisirs et de la culture, à la fois dans les revenus et les dépenses. À cet égard, le Gouvernement du Québec est venu supporter de façon concrète les municipalités dans cette période d'incertitude et d'instabilité, par un important transfert ponctuel.

« Cela étant dit, je suis fier de constater que notre ville maintient encore une fois la situation satisfaisante dans laquelle elle se trouve depuis bon nombre d'années. Cela s'explique par une judicieuse planification de la part du conseil municipal et une synergie avec les administrateurs et fonctionnaires municipaux dans tout le processus d'élaboration et de suivi budgétaire et dans la planification des projets du plan triennal d'immobilisations. Tout cela avec un grand respect de la capacité de payer des contribuables et de l'utilisation judicieuse de la politique de paiement comptant », mentionne monsieur Marc Asselin, maire de la Ville d'Alma.

Des résultats satisfaisants

REVENUS

Certaines sources de revenus, initialement budgétés ou non, ont fourni un apport important à ce surplus de l'exercice 2020.

Faits saillants

- Le Gouvernement du Québec a accordé à la Ville d'Alma une aide financière spéciale de 1 773 750 \$ afin d'atténuer les impacts budgétaires reliés à la pandémie de la Covid-19. Conformément aux directives ministérielles, cette somme a entièrement été comptabilisée en 2020, bien qu'elle visait également l'année 2021.
- Les taxes foncières et de services ont généré 45 398 952 \$ et ont permis de dégager un excédent de 354 540 \$ par rapport au budget.

- Les droits de mutation immobilière ont totalisé un impressionnant résultat de 1 322 584 \$ libérant un écart favorable de 722 584 \$ entre le réel et le budget.
- La vente du terrain du site de la Colonie Richelieu, à la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, au montant de 150 000 \$, a été comptabilisée au poste revenu divers.
- Enfin, le réseau électrique, avec des revenus réels totalisant 13,6 millions de dollars, a poursuivi son excellente rentabilité. De fait, un excédent net de fonctionnement de 2 096 692 \$ a pu être dégagé soit 270 277 \$ de plus que le budget escompté à 1 825 915 \$.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses, avant amortissement des immobilisations, se sont élevées à 59 354 096 \$, soit un niveau similaire à 2019.

Faits saillants

- Économie importante au chapitre de l'administration générale de plus de 528 000 \$:
 - 209 000 \$ liés aux responsabilités de l'employeur vis-à-vis du fonds de pension;
 - 331 000 \$ conséquemment au ralentissement économique et au report d'embauche de personnel.
- Une économie globale de 540 000 \$ au niveau du service de la dette.

INVESTISSEMENT

Outre des travaux de voirie de 2 millions de dollars, plusieurs investissements ont été réalisés en 2020 : la construction de la capitainerie située à la Dam-en-Terre, la stabilisation de talus à Saint-Cœur-de-Marie, la nouvelle scène à Place Festivalma et la finalisation des travaux d'aménagement de la rivière Petite Décharge.

UTILISATION DU SURPLUS

Soulignons, d'entrée de jeu, qu'une somme de 612 000 \$ a déjà été prévue au programme triennal de 2021, relativement au projet de construction de la bretelle d'accès des Pins et au projet Qualia sur le site de l'aéroport d'Alma.

Du reste, les élus entendent utiliser la majeure partie du surplus disponible de la façon suivante :

- | | |
|--|--------------|
| • Projet Pointe-des-Américains | 800 000 \$ |
| • Asphaltage | 1 200 000 \$ |
| • Projets ponctuels du conseil | 800 000 \$ |
| • Contribution nouveau club de curling | 800 000 \$ |
| • Financement résiduel du projet d'aménagement de la rivière Petite Décharge | 900 000 \$ |

Notons que la décision d'affecter une somme additionnelle de 900 000 \$ en paiement comptant afin de compléter le financement résiduel du projet d'envergure de réaménagement de la rivière Petite Décharge fera en sorte que sur un règlement d'emprunt initial de 5,6 M de \$, la Ville aura emprunté, au final, qu'un montant de 1,5 M de \$.

DIMINUTION DE LA DETTE

Le solde de la dette à long terme à la charge de l'ensemble des contribuables, et relié aux décisions du conseil, a diminué de près de 544 000 \$, s'établissant à 18 532 595 \$ au 31 décembre 2020 soit 601 \$ par habitant.

Selon le calcul du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, l'endettement total net à long terme par 100 \$ de richesse foncière s'établit à 0,82 \$ pour les Almatoises et Almatois, alors que moyenne québécoise est à 2,24 \$¹

¹Ce calcul prévoit l'intégration des quotes-parts de la Ville d'Alma dans l'endettement des organismes contrôlés et celui de la M.R.C. de Lac-Saint-Jean-Est.

Source : Claudia Madore
Conseillère en communication, Ville d'Alma
Tel. 418 669-5001 poste 5010
Cell. 418 720-1095
claudia.madore@ville.alma.qc.ca